



**Question écrite de la Députée Katrin JADIN
à Monsieur Philippe GOFFIN, Ministre de la Défense,
concernant les militaires de nationalité étrangère au sein de la Défense
- Bruxelles, le 17 mars 2020 -**

Monsieur le Ministre,

Dans le cadre de partenariats avec d'autres forces armées, il arrive que des militaires d'autres nations intègrent notre Défense, par exemple à l'ERM ou à la DPERM.

Lors de ces échanges, ces militaires étrangers, notamment du continent africain, peuvent ainsi découvrir le mode de fonctionnement de notre armée.

Monsieur le Ministre, mes questions à ce sujet sont les suivantes :

- Quel est le nombre de militaires étrangers qui ont intégré notre défense en 2019 ? De quelles nationalités étaient-ils ?
- Pouvez-vous m'exposer les partenariats qui existent actuellement à ce niveau ?
- Qu'en est-il des coûts pour ce genre d'échange ?

Je vous remercie, Monsieur le Ministre, pour les réponses que vous voudrez bien m'apporter.

Katrin JADIN

Réponse du ministre :

1. Les données demandées se trouvent dans le tableau 1 en annexe à la présente réponse. Il s'agit des militaires étrangers ayant suivi une formation en 2019 à l'Ecole Royale Militaire, à l'Ecole Royale des Sous-Officiers et dans un centre d'instruction d'une des 4 composantes de la Défense.
2. Dans le cadre de ces formations de militaires étrangers à la Défense, il existe un partenariat avec certains pays avec lesquels un Memorandum Of Understanding (MOU) a été signé. Ces MOU se trouvent dans le tableau 2 en annexe à la présente réponse. Pour les pays OTAN, la partie formation est souvent reprise dans un accord plus large d'un système d'arme, ou dans des petit accords très spécifique entre les composantes (formation des pilotes, accord entre la marine belge et la marine française, ...). Et s'il n' y a pas d'accord, le principe de réciprocité est appliqué. Pour d'autres pays, il s'agit de demandes ponctuelles pour lesquelles le Ministre de la Défense a marqué son accord.
3. Pour les militaires étrangers en formation à l'Ecole Royale Militaire, un minerval de 2.662.068,82 euros a été payé au total en 2019 par les pays dont ils sont originaires. Les coûts pour les formations hors de l'Ecole Royale Militaire sont peu élevés, voire insignifiants, étant donné que les élèves ont simplement été ajoutés aux formations déjà prévues pour les candidats belges.

Annexe à la réponse à la question parlementaire n° 244 du 20 mars 2020
 Bijlage aan het antwoord op de parlementaire vraag nr. 244 van 20 maart 2020

Tableau 1 : Nombre de militaires étrangers en formation à la Défense en 2019
Tabel 1 : Aantal buitenlandse militairen in opleiding bij Defensie in 2019

<i>Pays d'origine des militaires étrangers en formation</i> Landen van herkomst van buitenlandse militairen in opleiding	Nombre Aantal
<i>Benin</i> - Benin	13
<i>Burkina Faso</i> - Burkina Faso	9
<i>Canada</i> - Canada	2
<i>Suisse</i> - Zwitserland	3
<i>Chine</i> - China	1
<i>Côte d'Ivoire</i> - Ivoorkust	9
<i>République du Congo</i> - Republiek Congo	3
<i>Allemagne</i> - Duitsland	2
<i>Algérie</i> - Algerije	3
<i>France</i> - Frankrijk	3
<i>Gabon</i> - Gabon	4
<i>Liban</i> - Libanon	3
<i>Luxembourg</i> - Luxemburg	52
<i>Maroc</i> - Marokko	8
<i>Mali</i> - Mali	5
<i>Pays-Bas</i> - Nederland	5
<i>Niger</i> - Niger	31
<i>Rwanda</i> - Rwanda	5
<i>Togo</i> - Togo	3
<i>Tunisie</i> - Tunesië	37
<i>Etats-Unis</i> - Verenigde Staten	4
Total - Totaal	205

Tableau 2 : Pays avec lesquels un Memorandum Of Understanding a été signé

Tabel 2 : Landen waarmee een Memorandum Of Understanding is ondertekend

<i>Pays d'origine des militaires étrangers en formation</i>	Memorandum Of Understanding
Allemagne - Duitsland	<i>Accord de coopération en matière de formation militaire du 25 novembre 1991</i> Overeenkomst inzake samenwerking op het gebied van militaire vorming van 25 november 1991
Benin - Benin	<i>Accord-cadre de coopération du 18 octobre 1999</i> Kaderovereenkomst voor samenwerking van 18 oktober 1999
Suisse - Zwitserland	<i>Contrat concernant la réalisation d'activités dans les domaines de l'instruction et de l'entraînement militaire des Forces Terrestres suisses et belge du 3 juin 1999</i> Contract betreffende de uitvoering van activiteiten op het gebied van militaire opleiding en training van de Zwitserse en Belgische Landmacht van 3 juni 1999
République du Congo - Republiek Congo	<i>Déclaration d'intention du 17 mars 2005</i> Intentieverklaring van 17 maart 2005
Royaume-Uni - Verenigd Koninkrijk	<i>Memorandum of Understanding (MOU) on the exchange of officers as Staff College Students of 16 Dec 1983</i>
Algérie - Algerije	<i>Accord de coopération dans le domaine militaire du 28 mai 2016</i> Overeenkomst inzake militaire samenwerking van 28 mei 2016
Gabon - Gabon	<i>Accord particulier de coopération en matière de formation militaire du 25 juin 1987</i> Bijzondere overeenkomst inzake samenwerking op het gebied van militaire vorming van 25 juni 1987
Luxembourg - Luxemburg	<i>Accord relatif aux formations et stages des militaires luxembourgeois dans les organismes des Forces armées belges du 29 mars 1999</i> Overeenkomst over vormingen en stages van Luxemburgse militairen in Belgische strijdkrachtenorganisaties van 29 maart 1999
Maroc - Marokko	<i>Accord de coopération militaire technique du 11 mars 1992</i> Overeenkomst inzake militaire technische samenwerking van 11 maart 1992
USA	<i>Memorandum of Agreement (MOA) on the exchange of professional military education (PME) between the United States Air Force and the Belgian Air Force of 26 Aug 1992</i>
Pays-Bas - Nederland	<i>Accord BENESAM</i> BENESAM-overeenkomst
Niger - Niger	<i>Déclaration d'intention du 11 avril 2001</i> Intentieverklaring van 11 april 2001
Rwanda- Rwanda	<i>Programme de partenariat militaire du 24 août 2004</i> Programma voor militair partnerschap van 24 augustus 2004
Tunisie - Tunesië	<i>Accord de coopération du 5 mai 2009</i> Samenwerkingsovereenkomst van 5 mei 2009